

## Liste de réduction CAPAVOCAT Préparation CRFPA

Par **Pauline 20**, le 13/01/2014 à 16:32

Bonjour à toutes et à tous,

Pour celles et ceux qui souhaitent faire une préparation estivale pour l'examen d'entrée au CRFPA, je vous propose une liste de réduction avec la préparation CAPAVOCAT (en particulier pour les IEJ de Versailles et de Nanterre, mais vous pouvez me contacter si vous êtes inscrit dans un autre IEJ).

Je vous précise d'ores et déjà que les prépas ne sont pas cloisonnées par IEJ contrairement aux rumeurs qui circulent parfois. J'ai fait la préparation chez CAPAVOCAT l'an passé, il s'agit d'une très bonne préparation adapté à tous les IEJ.

Vous avez le choix entre une préparation estivale présentielle ou par correspondance. En plus de la préparation « classique » : cours, fascicules, examens blancs, corrections, cette année CAP AVOCAT vous propose au même tarif, 20 heures de pré-préparation.

Ces 20 heures seront consacrées à faire le bilan de vos atouts et éventuelles faiblesses, d'optimiser votre méthode de travail et vos techniques de réflexion, d'acquérir les réflexes rédactionnels et la maîtrise du temps. Elle vous offre également l'occasion de nouer des liens privilégiés avec l'équipe enseignante durant les mois qui précèdent la préparation estivale intensive.

Ces 20 heures se dérouleront entre les mois de février et mai le weekend.

La date limite d'inscription est fixée au 30 janvier 2014 ; le nombre de places est limité !!!!!!!

Je vous précise également que CAPAVOCAT organise deux premières réunions d'information sur cette offre « 20 ans / 20 heures » le lundi 13 janvier et le jeudi 16 janvier, à 19 heures, au 106 bis rue de Rennes.

Cette pré-préparation est essentielle, c'est une réelle opportunité car arrivé au mois de juillet quand tous les fascicules arrivent et que les galops d'essai commencent vous aurez moins de temps pour vous concentrer sur la méthode qui est indispensable et sur les techniques qui vous permettront de gagner du temps le jour des épreuves.

Ayant passée les écrits en septembre je peux vous assurer que les deux mois d'été passent très vite et que le programme de révision est très dense.

Pour bénéficier de cette offre 20h + la préparation estivale à prix réduit, il vous suffit de me contacter par mail : paulinemarie20@gmail.com, je vous enverrai la fiche d'inscription et je

vous communiquerai les modalités à respecter pour bénéficier de la réduction de 20% sur les tarifs de ses préparations estivales. Je vous précise également que le paiement en plusieurs fois est accepté.

Si vous avez la moindre question n'hésitez pas à me contacter par mail ou par téléphone au 06.38.38.62.55 pour toutes questions concernant la prépa en elle-même, les fascicules les cours, l'examen en lui-même, les modalités de réduction, ...

Bon courage à tous :)

N'hésitez pas à me contacter si vous avez la moindre question :)

Pauline MARIE

PS : pour les deuxièmes candidatures (comme moi ;) ), ces 20h seront également très utiles car vous avez déjà fait un travail de fond sur les connaissances l'été dernier et cela vous permettra d'acquérir surtout de la technique juridique de réussir cet exam :) !!

Par **Pauline 20**, le **21/01/2014 à 18:55**

Voici les nouvelles dates pour les réunions d'information concernant la préparation Capavocat et les 20h de prépréparation supplémentaires:

- Le jeudi 23 janvier à 19 h ;
- Le samedi 25 janvier à 14 h30 ;
- Le samedi 25 janvier à 16 h30 ;
- Le lundi 27 janvier à 17 h .

Elles auront lieu au 106 bis rue de Rennes (code B710). Il serait bien que les personnes intéressées fassent part, dans la mesure du possible, de leur présence à l'adresse [contact@capavocat.fr](mailto:contact@capavocat.fr)

Attention, il ne reste plus qu'une semaine pour s'inscrire date limite le 30 janvier !!!!

Je reste à votre disposition pour la moindre question concernant la préparation:  
[paulinemarie20@gmail.com](mailto:paulinemarie20@gmail.com)

Pauline

Par **Poussepain**, le **22/01/2014 à 16:03**

Je réitère, car il est nécessaire de le rappeler quand il y'a une publicité comme ça, qu'il n'est pas nécessaire de payer cher une prépa pour obtenir le CRFPA. Personne n'y gagne sauf les

prépa.

Par **Pauline 20**, le **22/01/2014 à 16:22**

Bonjour,

Je pense tout simplement qu'il y a des étudiants qui ont besoin d'une préparation encadrée pour réussir cet examen, comme moi et certains de mes proches.

Je n'ai jamais dit qu'une préparation privée était indispensable pour réussir cet examen, si vous l'avez réussi seul sans être accompagné, je vous en félicite. Je connais également des personnes qui ont réussi cet examen seul sans être accompagnés.

Cependant, pour certains, un accompagnement matériel et psychologique est important, surtout que cet examen se durcit d'année en année.

Tout le monde y gagne lorsque l'on décide de faire une telle préparation. D'autant plus, que en effet il s'agit d'un investissement financier important, mais qui donne une motivation supplémentaire pour le réussir.

Par **Poussepain**, le **22/01/2014 à 16:40**

Je comprend votre point de vue, mais je pense que c'est bien de rappeler que c'est pas nécessaire et que beaucoup réussissent sans, afin que, bien que ce ne soit pas ce que vous avez dit, les gens ne se méprennent pas.

Je sais aussi que vous avez vos objectifs de liste et que c'est un sacrifice financier.

Par **jfpidf**, le **03/04/2014 à 16:25**

Bonjour

J'envisage cet été de m'inscrire à une prépa. J'ai effectivement entendu parlé de listes de réduction. Pour ma part mon choix de prépa s'orienterait vers CAPAVOCAT. Pouvez m'indiquer la démarche à suivre, pour bénéficier d'une réduction.

En vous remerciant

JF

Par **Pauline 20**, le **03/04/2014 à 16:53**

Bonjour,

Je vous propose de me transmettre votre mail et votre iej afin que je puisse vous envoyer les documents d'inscription et les modalités à suivre pour bénéficier de la réduction. Ou bien vous

pouvez également m'envoyer un mail a l'adresse suivante : paulinemarie20@gmail.com

Bien cordialement

Pauline Marie

Par **12kben**, le **16/04/2015** à **15:00**

Bonjour,

Une question me turlipine un peu : quelles sont les horaires plus ou moins des cours à la prépa Capavocat pour ceux qui la choisissent en présentiel pour la préparation estivale?

Et aussi, à quelle date reçoit-on les poly de cours? quelques jours avant le début de la prépa ou suffisamment à l'avance pour pouvoir préparer ses cours quand on arrive en juillet?

Merci d'avance pour vos réponses!